



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-017-2018-10

PUBLIÉ LE 10 OCTOBRE 2018

Sommaire

Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

IDF-2018-10-10-002 - Arrêté portant subdélégation de signature de Madame Anne BOSSY, directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France, en matière d'Ordonnancement Secondaire (4 pages)

Page 3

Direction régionale et interdépartementale de
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

IDF-2018-10-10-002

Arrêté portant subdélégation de signature de Madame
Anne BOSSY,
directrice régionale et interdépartementale de
l'alimentation, de l'agriculture
et de la forêt d'Île-de-France, en matière
d'Ordonnancement Secondaire



PREFET DE LA REGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction régionale et interdépartementale
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

ARRÊTÉ

**portant subdélégation de signature de Madame Anne BOSSY,
directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture
et de la forêt d'Île-de-France, en matière d'ordonnancement secondaire**

La directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

Vu le décret n° 2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,

Vu le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté ministériel du 4 juillet 2016 nommant Mme Anne BOSSY, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour la région d'Île-de-France, à compter du 1^{er} août 2016,

Vu l'arrêté du Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris, N° 2018-09-03-024 du 3 septembre 2018, portant délégation de signature à Madame Anne BOSSY, directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France, en matière d'ordonnancement secondaire.

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté préfectoral du 3 septembre 2018 susvisé, et en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Anne BOSSY, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France, la subdélégation de signature est donnée à :

- M. Bertrand MANTEROLA, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional et interdépartemental adjoint ;
- M. Thierry CHILLAUD, inspecteur général de santé publique vétérinaire, directeur régional et interdépartemental adjoint ;
- M. Filipe SANTOS, attaché d'administration principal, secrétaire général ;
- Mme Catherine PERICAUD, secrétaire administrative au secrétariat général ;

à l'effet de signer, dans les limites de leurs attributions, au nom du préfet de la région d'Île-de-France, tous arrêtés, décisions, pièces ou conventions, pour procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'État dans le cadre des programmes suivants :

- « Enseignement supérieur et recherche agricoles » (n° 142)
- « Enseignement technique agricole » (n° 143),
- « Economie et développement durable de l'agriculture et de la forêt » (n° 149),
- « Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation » (n° 206),
- « Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture » (n° 215),
- « Moyens mutualisés des administrations déconcentrées » (n° 333 – action 1),
- « Développement et transfert en agriculture » (n°775)

Ainsi que, dans la limite de leurs attributions et dans la limite des plafonds de dépenses qui auront été notifiés par le préfet de région, toutes pièces pour procéder à l'ordonnancement secondaire des dépenses de l'état dans le cadre des programmes suivants :

- « Moyens mutualisés des administrations déconcentrées » (n° 333 - action 2)
- « Opérations immobilières déconcentrées » (n° 724)

Article 2 : Les agents habilités au sein des services à constater le service fait et vérifier la conformité avec les pièces justificatives font l'objet d'une annexe au présent arrêté.

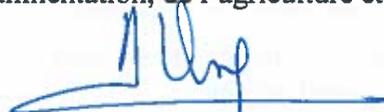
Article 3 : L'arrêté n° IDF-2018-07-24-001 du 24 juillet 2018 est abrogé.

Article 4 : Une ampliation de cet arrêté sera adressée au préfet de la région d'Île-de-France – direction des services administratifs du secrétariat général aux affaires régionales.

Article 5 : La directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et les personnes mentionnées aux articles 1 et 2 sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Cachan, le **10 OCT. 2018**

La directrice régionale et interdépartementale
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt



Anne BOSSY

ANNEXE

Liste des agents du secrétariat général habilités à valider les opérations comptables dans les outils Chorus

Filipe SANTOS, secrétaire général,
Patricia PINOT, adjointe au secrétaire général,
Catherine PERICAUD, responsable de la comptabilité,
Muriel JAMET, agent du pôle comptabilité.

Liste des agents habilités à constater le service fait et vérifier la conformité avec les pièces justificatives

1) DRIAAF site de Cachan

Secrétariat général (SG)

Régis LEMONNIER, responsable de la mission des systèmes d'information
Aurélié MAZZOLENI, responsable CEPEC
Adel ZIDI, responsable logistique
Nathalie GARRIGUES, responsable et déléguée régionale de la formation continue

Service régional de la formation et du développement (SRFD)

Emmanuelle LARIVIERE, cheffe du service
Dominique DANCE, adjointe à la cheffe de service

Service régional de la forêt et du bois, de la biomasse et des territoires (SERFOBT)

Pierre-Emmanuel SAVATTE, chef du service
Simon RUNDSTADLER-SCHNEIDER, adjoint au chef de service

Service régional d'informations statistiques et économiques (SRISE)

Gérôme PIGNARD, chef du service
Christine CHEVEAU, adjointe au chef de service

Service régional de l'économie agricole (SREA)

Yves GUY, chef du service
Jonathan SAULNIER, adjoint au chef de service

Service régional de l'alimentation (SRAL)

Nathalie PIHIER, cheffe du service

Inspecteurs santé et sécurité au travail (ISS)

Pierre CLAVEL, inspecteur santé et sécurité au travail
Patricia LALLEMENT, inspectrice santé et sécurité au travail

2) DRIAAF site de Roissy

Service régional de l'alimentation (SRAL)

Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)

Yacine BACHA, chef du poste frontalier de Roissy

Julien GOZARD, adjoint au chef de poste, responsable PEC

3) DRIAAF site de Rungis

Service régional de l'alimentation (SRAL)

Ludovic DUBOIS, chef de pôle

Zineb HADJOU, adjointe au chef de pôle

Service régional d'information statistiques et économiques (SRISE)

Réseau des nouvelles des marchés (RNM)

Marie-José PETIT, cheffe de pôle

Franck LEMAITRE, adjoint au chef de pôle

Brigade nationale d'enquête vétérinaire et phytosanitaire (BNEVP)

Karine GUILLAUME, directrice

Jean-Blaise DAVAINÉ, adjoint de la directrice